



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 490 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a déjà une série de critères qui se retrouve dans le guide d'organisation d'une brigade scolaire adulte pour assurer la sécurité des jeunes dans les corridors scolaires;

CONSIDÉRANT QUE la SAAQ considère dans ce même guide que les piétons de 12 ans et plus sont des piétons « adultes »;

CONSIDÉRANT QUE selon plusieurs études, dont notamment une de l'Hôpital de Montréal pour enfants, le nombre d'accidents des piétons âgés entre 10 et 17 ans est plus élevé que de ceux plus jeunes;

CONSIDÉRANT QU'il y a des jeunes qui fréquentent les écoles secondaires qui ont l'âge tel que décrit dans le guide d'organisation d'une brigade scolaire adulte;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement appuie les familles qui choisissent des moyens sains et écologiques de se rendre à l'école;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable doit assumer pleinement ses responsabilités afin d'assurer des réseaux d'écoles sécuritaires et équitables;

CONSIDÉRANT QUE des mesures concrètes sont nécessaires pour la sécurité de tous les écoliers québécois et toutes les écolières québécoises.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec, d'agir immédiatement en rendant les écoles secondaires éligibles à obtenir un brigadier ou une brigadière scolaire si elles répondent à tous les autres critères afin d'assurer la sécurité des élèves-piétons au niveau secondaire.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Désirée McGraw
Députée de Notre-Dame-de-Grâce**

24 février 2026

Date de signature de l'extrait



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 490 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS the Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) has a series of criteria in place which can be found in the Guide d'organisation d'une brigade scolaire adulte to ensure the safety of Québec students in school zones;

WHEREAS, in the same guide, the SAAQ considers pedestrians aged 12 and up to be adult pedestrians;

WHEREAS multiple studies, including one from the Montreal Children's Hospital, have shown that pedestrians aged 12-17 are more at risk of being injured than those younger than 12;

WHEREAS some students in Québec high schools are the age currently mentioned in the eligible population in the Guide d'organisation d'une brigade scolaire adulte;

WHEREAS the government encourages families to choose healthy and ecofriendly methods to get to and from school;

WHEREAS the ministère des Transports et de la Mobilité durable must fulfill its obligations to ensure safe and equitable school zones in the province of Québec;

WHEREAS concrete measures are needed to ensure the safety of all Québec children as they travel to and from school.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Gouvernement du Québec, to take immediate action to make high schools eligible for a crossing-guard should they meet all other current criteria, to ensure the safety of all high school student-pedestrians.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Désirée McGraw
Députée de Notre-Dame-de-Grâce**

24 février 2026

Date de signature de l'extrait